

DU MEILLEUR SALAIRE POUR TOU-TE-S

RETRAITE À 50 ANS

LA RETRAITE, UN DROIT AU SALAIRE

« Il faut sauver notre système de retraite par répartition! » disent les partisans de la réforme. Mais le système qu'ils prétendent sauver n'est pas le nôtre... Notre système de retraite s'appuie sur une socialisation des salaires à travers les cotisations sociales pour constituer le fondement d'un **droit au salaire** à tous et toutes. C'est ce droit que les réformateurs attaquent, non pas pour pallier un supposé « déficit structurel » ou autre « trou de la Sécu », mais bien parce que ce système constitue une alternative au mode de production capitaliste. C'est ce droit qu'il nous faut alors continuer d'affirmer et d'étendre!

LA PENSION COMME SALAIRE CONTINUÉ

Contrairement à la retraite à points, la pension se construit sur la base d'une **continuité du salaire hors de l'emploi**. Les réformes successives s'opposent à ce droit en allongeant toujours plus la durée de cotisations ou en modifiant les règles de calcul du salaire de référence. Leur objectif : faire de la pension de retraite un différé des cotisations versées dans l'emploi, au nom du « j'ai cotisé, j'ai droit ». À l'inverse, opposons leur :

- → la retraite à 50 ans
- → à 100 % du meilleur salaire
- → sans durée de cotisation

POUR BOSSER LIBREMENT

RETIRÉ·E DE L'EMPLOI, PAS DU TRAVAIL

Revendiquer un droit à la retraite à 50 ans, c'est affirmer notre détermination à **ne plus dépendre d'un emploi pour travailler**. C'est transformer ainsi la retraite en un droit à enfin travailler librement, en dehors de toute subordination à un employeur.

Faisons battre en retraite le capitalisme : pour une pension complète dès 50 ans !

